

COMPTE RENDU/BOOK REVIEW

Sophie Guérard de Latour, *Vers la république des différences*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 2009, 313 p., 24 □ ISBN 978-2-85816-935-1

Le livre de Sophie Guérard de Latour, extrait d'une thèse de philosophie politique (Université de Bordeaux III), bousculera certainement les termes du débat intellectuel en France. Il pourra aussi contribuer aux débats internationaux sur le multiculturalisme. La question est la suivante : comment défendre « la possibilité d'un multiculturalisme républicain » ? Dans cette discussion, l'auteure ne tarde pas à choisir son camp. Elle rejette, via Kymlicka, les arguments des auteurs communautariens (p. 29-35), tout en montrant que le libéralisme politique est ambigu. D'où, selon elle, l'utilité d'un programme spécifiquement républicain du multiculturalisme. Mais ce républicanisme n'implique pas non plus de sortir de l'aire du libéralisme politique. Le « multiculturalisme républicain » est donc principalement une correction des ambiguïtés du libéralisme en général et du « multiculturalisme libéral » en particulier. L'auteure construit cette correction au gré d'allers-retours entre les deux bornes désignées de cette aire libérale – Rawls et Kymlicka – qui vont, sous sa plume, engager une très longue discussion avec Durkheim.

La première correction que propose l'auteure concerne la borne rawlsienne (mais elle n'épargne pas Kymlicka, voir p. 202) : la conception que Rawls a de la liberté individuelle et « l'a priori social » de son programme recèlent une pensée sociologique « atomiste » qui « entretient une ambiguïté sur la nature des liens politiques que la justice tisse entre les membres d'une société » (p. 177). L'individualisme libéral ne convient pas au républicanisme, notamment parce qu'il propose une lecture erronée des luttes sociales, en les limitant à « la somme des causes individuelles » (p. 207).

L'auteure propose alors de substituer à cet atomisme la conception d'une « autorité morale à la base du lien social » (p. 159), qu'elle trouve en relisant Durkheim : les règles ne sont pas à l'extérieur des individus et l'individualisme moral est à la source de l'ordre social qui organise les rapports sociaux – la synthèse républicaine savante que l'on imagine communément sur fond de positivisme et d'angoisse d'une victoire de l'anomie dans les sociétés modernes. Mais l'argument de l'auteure échappe finement aux limites traditionnelles.

Son projet n'est pas de densifier son argumentation en se prévalant de l'héritage durkheimien. Elle entend plutôt s'attaquer aux biais de la pensée sociologique des philosophes libéraux en retrouvant dans la sociologie de Durkheim des éléments normatifs pertinents. Il n'y a pas de théorie de la justice sans une théorie sociologique adaptée – un reproche que l'ouvrage réitère également à l'encontre des « républicains français ». Il en ressort un Durkheim qui n'est plus un penseur conservateur mais progressiste (p. 213). Les contestations identitaires n'équivalent pas la crise de la socialisation ou des institutions, comme le suggèrent certains sociologues d'inspiration durkheimienne (Dubet 2002, aussi Dubar 2000) car, une fois replacées dans le cadre normatif de la « solidarité organique », ces contestations « participent elles aussi de l'individualisme moral des sociétés modernes » (p. 215). Ce sont là des pages qui mériteront de véritables discussions avec les sociologues.

Durkheim permet ensuite de soutenir une seconde correction du libéralisme, qui concerne plutôt le travail de Kymlicka. Reprenons. Il faut penser le républicanisme dans l'espace du libéralisme – autrement dit, il faut *libéraliser* le républicanisme – à partir d'une prémisse que Kymlicka a soulignée : la neutralité culturelle de l'espace public est impossible (p. 47), tout comme la privatisation des cultures (à partir d'une critique du modèle de la tolérance religieuse utilisé par Rawls pour garantir la neutralité du public et la non-interférence de l'État dans les libertés individuelles). Mais, ce faisant, la « citoyenneté multiculturelle » de Kymlicka s'appuie sur une nouvelle ambiguïté liée à sa conception de la « nation » – « une réduction ethnique du concept de nation » (p. 150) – qui tend à essentialiser les identités culturelles et « paradoxalement à réhabiliter la politique d'assimilation culturelle » sans parvenir à « rompre clairement avec le postulat de l'homogénéité culturelle qu'elle critique » (p. 79).

Le multiculturalisme doit donc également décadencer l'identité nationale (de belles pages sont consacrées à la critique des travaux de Dominique Schnapper, notamment p. 105-120 et à l'importance de ceux de Gérard Noiriel, p. 120-153). La question multiculturelle ne porte pas sur un conflit d'identités ou d'intérêts mais elle s'inscrit dans les règles de la solidarité organique et de ses « pathologies » (p.210).

Il faut alors replacer cette relation dans le travail des auteurs néo-républicains, au premier rang desquels Philip Pettit : le problème n'étant pas celui de « l'interférence » mais la « domination », penser la citoyenneté multiculturelle c'est penser les conditions de la non-domination des groupes minoritaires, dans des lignes très proches de celles récemment proposées par Cécile Laborde (2008). Voilà la seconde correction : « alors que la citoyenneté multiculturelle [de Kymlicka] cherche à limiter les effets assimilationnistes du *nation-building process* (...), le

multiculturalisme républicain cherche à modifier le processus lui-même, en créant les conditions d'émergence d'un nationalisme ethniquement diversifié » (p. 240), soit « l'ouverture et l'hybridation de l'imaginaire national » (p. 295). Bref, il s'agit de déculturaliser le multiculturalisme en désethnicisant le républicanisme – Habermas est convoqué à la fin de l'ouvrage à ce propos.

Malgré une construction de l'ouvrage parfois insuffisamment serrée (quatre très longs chapitres), l'auteure livre une analyse particulièrement riche, subtile, claire, qui dépasse les limites du dogmatisme républicain à la française. Ce faisant, le premier objectif qu'elle assignait à son entreprise (« combattre les préjugés qui, en France, font obstacle à une réflexion sérieuse sur ces questions », p. 14) est très largement rempli.

Mais c'est également là que se tient l'un des principaux problèmes de l'ouvrage. Parfois, le contexte de pertinence de cette discussion (la France de 2010) l'emporte sur son contenu (une philosophie républicaine) : s'agit-il de construire un paradigme républicain nouveau, en corrigeant substantiellement le libéralisme politique ? ou bien de s'adresser aux citoyens français en les appelant à libéraliser substantiellement leurs conceptions des identités ?

Or, si l'auteure commence par distinguer ce qui, à propos du multiculturalisme, relève de différents niveaux discursifs (politique, social et philosophique, p. 9), elle n'emploie pas de telles précautions avec le républicanisme. On est parfois surpris de glissements qui s'opèrent subrepticement entre la « philosophie républicaine » et l'idéologie de la France de l'intégration (jusqu'au titre lui-même !). On comprend la nécessité – voire l'urgence – de *fonder* philosophiquement un cadre normatif pour le débat français, mais on s'interroge sur le risque parfois de *traduire* philosophiquement un produit non philosophique mais politique (c-à-d le « modèle républicain »). Le problème du républicanisme français n'est-il pas précisément qu'il n'existe pas ? – si ce n'est sous la forme de nombreux discours contradictoires, polysémiques et finalement (souvent) bien peu « républicains ». Cela aurait mérité de plus amples discussions, y compris sur l'aspect méthodologique du dialogue que l'auteure met en scène entre philosophes, sociologues et historiens : comment faire une philosophie républicaine en France, un pays avec beaucoup de « républicains » mais (presque) sans philosophes du républicanisme ?

Au final, le travail de Sophie Guérard de Latour rejoint celui d'autres auteurs qui proposent de rompre avec les faux-semblants du républicanisme dogmatique (Laborde 2008, 2010 ; Renaut 2009), en posant une première pierre philosophique dans le jardin des combats idéologiques français.

RÉFÉRENCES

François Dubet, *Le déclin des institutions*, Paris, Seuil, 2002, 421 p.

Claude Dubar, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000, 239 pp.

Cécile Laborde, *Français ! Encore un effort pour être républicains !*, Paris, Seuil, 2010, 156 pp.

——— *Critical Republicanism. The Hijab Controversy and Political Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 312 pp.

Alain Renaut, *Un humanisme de la diversité. Essai sur la décolonisation des identités*, Paris, Flammarion, 2009, 444 pp.

Christophe Bertossi est chercheur à l'Institut français des relations internationales (Ifri) où il dirige le programme « Migrations, Identités, Citoyenneté » et *fellow* à l'Institut d'Études Avancées de Lyon (Collegium). Ses recherches portent sur la citoyenneté, à partir d'une critique de la notion de « modèle national d'intégration » (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas) et d'une sociologie des institutions en contextes multiculturels (armées, hôpitaux, etc.). Il a notamment publié avec Catherine Wihtol de Wenden *Les couleurs du drapeau. L'armée française face aux discriminations*, Paris, Robert Laffont, 2007.

bertossi@ifri.org